



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 27 JOMADA I 1441 (23 JANVIER 2020)

*_*_*

I- Le conseil a examiné les projets de décrets suivants :

- 1. Projet de décret n° 2.19.830** pris pour l'application de la loi n° 43-13 relative à l'exercice des professions infirmières.
- 2. Projet de décret n° 2.19.794** pris pour l'application de la loi n° 44-13 relative à l'exercice de la profession de sage-femme.

Approuvés.

- 3. Projet de décret n° 2.19.721** portant création de la Commission nationale des changements climatiques et de la Commission nationale de la biodiversité.

**Il a été décidé de reporter l'examen de ce projet
à une prochaine réunion du Conseil de gouvernement.**

- 4. Projet de décret n° 2.19.1078** portant réorganisation des conservatoires de musique et d'art chorégraphique.

Approuvé sous réserve de tenir compte de l'observation soulevée à son sujet.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Président de l'Université Mohamed I^{er} à Dujda ;
- Le Directeur de l'École Nationale Forestière d'Ingénieurs.